

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOISE, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE, LE MARDI 5  
OCTOBRE 2021, À 19H30.**

**1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

À laquelle sont présents :

Monsieur Sylvain Pelletier, conseiller #1  
Monsieur Yoland Neault, conseiller #5  
Monsieur Yvon Paulin, conseiller #6  
Monsieur Mario Lyonnais, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire.

Est absent :

Monsieur Martin Beulac, conseiller #2  
Monsieur Dominique Neault, conseiller #3  
Monsieur Alain Leblanc, conseiller #4

Est également présent :

Madame Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**118-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Yvon Paulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
  - 4.1 Séance ordinaire du 7 septembre 2021
  - 4.2 Séance extraordinaire du 14 septembre 2021
5. Correspondance
6. Finances
  - 6.1 Dépenses
  - 6.2 Revenus
  - 6.3 Dépôt des états comparatifs
7. Dépenses à approuver
  - 7.1 Achat d'un conteneur pour la génératrice de la salle multifonctionnelle
8. Demandes
  - 8.1 Demande d'autorisation à la CPTAQ pour une utilisation à des fins autres qu'agricoles du lot 6 180 009
  - 8.2 Marché de Noël – Demande d'exemption des frais de location de la salle multifonctionnelle
9. Affaires courantes
  - 9.1 Dépôt du rôle d'évaluation 2022
  - 9.2 Présentation d'un projet dans le cadre du programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air (PAFSSPA)
10. Rapport des comités
11. Affaires nouvelles
12. Période de question
13. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE**

Le conseiller Alain Leblanc se joint à la séance à compter de 19h32.

#### **4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

##### **4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à sa lecture;

**119-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Yoland Neault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021.

**ADOPTÉE**

##### **4.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2021**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à sa lecture;

**120-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Sylvain Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2021.

**ADOPTÉE**

Le conseiller Martin Beaulac se joint à la séance à compter de 19h33.

#### **5. CORRESPONDANCE**

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance du conseil et résume les communications ayant un intérêt public.

#### **6. FINANCES**

##### **6.1 DÉPENSES**

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles du mois de septembre 2021 pour un montant total de 85 349,82 \$ \$ incluant les salaires. L'ensemble des déboursés inclut également la liste des dépenses du directeur général tel que prévu dans le règlement #11-2020 sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses;

Le conseiller Yoland Neault demande de recevoir plus de détails sur les salaires versés. Puisque les salaires des employés municipaux sont de nature confidentielle, cette partie sera discutée en séance de travail;

**121-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Martin Beaulac et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses et d'autoriser leur paiement.

**ADOPTÉE**

##### **6.2 REVENUS**

Les revenus du mois précédent totalisent un montant total de 270 026,23 \$ incluant les revenus de perception.

Le conseiller Dominique Neault se joint à la séance à compter de 19h37.

##### **6.3 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS**

Conformément au Code municipal (art. 176.4), la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose deux états comparatifs. Le premier compare les revenus et dépenses de l'année courante avec ceux de l'exercice précédent. Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue avec ceux qui ont été prévus par le budget.

DÉPOSÉ

**7. DÉPENSES À APPROUVER**

**7.1 ACHAT D'UN CONTENEUR POUR LA GÉNÉRATRICE DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Françoise a fait l'achat d'une génératrice pour la salle multifonctionnelle dans le cadre de l'application du plan des mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la génératrice doit être installée à l'intérieur d'un bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été faites auprès de différentes compagnies pour comparer les coûts d'achat d'un cabanon et d'un conteneur maritime pour y installer la génératrice;

CONSIDÉRANT QUE l'option la plus avantageuse était l'achat d'un conteneur auprès de la compagnie Isolations Franco Inc. au coût de 13 000,00\$ plus taxes incluant le conteneur, l'isolation des murs, du plafond et du plancher ainsi que les travaux de finition;

**122-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Martin Beulac et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat d'un conteneur pour la génératrice de la salle multifonctionnelle au coût de 13 000.00\$ plus taxes auprès de la compagnie Isolations Franco Inc.

**ADOPTÉE**

**8. DEMANDES**

**8.1 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR UNE UTILISATION À DES FINS AUTRES QU'AGRICOLES DU LOT 6 180 009**

CONSIDÉRANT la demande de Questerre Energy Corporation représenté par Réjean Racine, ingénieur et agronome pour l'entreprise Groupe Conseil UDA Inc., désirant utiliser le lot 6 180 009 à des fins autres qu'agricoles, en l'occurrence, l'utilisation du chemin de ferme existant menant au site de Fortierville;

CONSIDÉRANT QUE la demande du requérant nécessite une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT la conformité du projet à la réglementation d'urbanisme et au Règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Bécancour;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage en vigueur et qu'elle n'a pas d'impact négatif sur les activités agricoles et forestières environnantes existantes et en développement;

CONSIDÉRANT l'absence d'espaces appropriés disponibles ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire la demande, étant donné son caractère spécifique;

**123-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Dominique Neault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sainte-Françoise atteste de la conformité à la réglementation d'urbanisme de la demande de Réjean Racine, ingénieur et agronome pour l'entreprise Groupe Conseil UDA Inc., désirant utiliser le lot 6 180 009 à des fins autres qu'agricoles, en l'occurrence, l'utilisation du chemin de ferme existant menant au site de Fortierville appartenant à la compagnie Quetterre Energy Corporation.

**ADOPTÉE**

**8.2 MARCHÉ DE NOËL – DEMANDE D'EXEMPTION DES FRAIS DE LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE**

CONSIDÉRANT QUE madame Guylaine Auger organise annuellement un marché de Noël dans la municipalité et que les fonds recueillis par la location des tables vont directement à l'organisme local de prévention du suicide;

**124-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Yoland Neault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre la tenue du Marché de Noël 2021 le 11 décembre prochain en suivant les recommandations de la Santé publique et d'exempter les frais de location de la salle multifonctionnelle.

**ADOPTÉE**

## **9. AFFAIRES COURANTES**

### **9.1 DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2022**

La secrétaire-trésorière informe l'assemblée que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Françoise entrant en vigueur le 1<sup>e</sup> janvier 2022 pour son premier exercice financier du cycle triennal a été déposé au bureau municipal dans les délais prescrits et conformément aux dispositions de la Loi. Un avis public sera donné indiquant que le rôle d'évaluation est disponible au bureau municipal pour toute personne désirant en prendre connaissance.

**DÉPOSÉ**

### **9.2 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES SENTIERS ET LES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEIN AIR (PAFSSPA)**

**125-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Yvon Paulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- QUE la municipalité de Sainte-Françoise autorise la présentation du projet de Sentier Franlageois au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air;
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Sainte-Françoise à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- QUE la municipalité de Sainte-Françoise désigne madame Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

**ADOPTÉE**

## **10. RAPPORT DES COMITÉS**

Les membres du conseil font rapport de leurs comités respectifs.

## **11. AFFAIRES NOUVELLES**

### **11.1 CONTRAT DE SERVICE – SERRURIER POUR CONTENEUR**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'achat d'un conteneur pour la génératrice de la salle municipale;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire installer des cadenas ainsi qu'une nouvelle serrure à la porte;

**126-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Sylvain Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers présents

- d'autoriser Benjamin Timperio, maître serrurier, à effectuer le travail et à créer un passe-partout pour l'ensemble des serrures du conteneur;
- de réserver un budget de 150\$ pour ce travail.

**ADOPTÉE**

## **12. PÉRIODE DE QUESTION**

Une période de question est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Le maire, Mario Lyonnais, remercie les conseillers sortants, Dominique Neault et Martin Beulac, pour leur implication au cours des dernières années.

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**127-10-2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Martin Beulac et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance ordinaire soit levée à 20h33.

**ADOPTÉE**

Je, Mario Lyonnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal ».

---

Mario Lyonnais, maire

---

Carine Neault, directrice générale et  
secrétaire-trésorière